

2004 Ateliers de formation après conférence

MERCREDI 23 JUIN

ATELIERS DE FORMATION APRÈS CONFÉRENCE :

Tenus au Centre de conférences de l'association du Barreau de l'Ontario – 20, rue Toronto, Toronto

9h00 à 12h00

1er VOLET – ÉVALUATION DU RENDEMENT, SUIVI ET AUTONOMIE JUDICIAIRE – STRATÉGIES DIVERSES CIBLANT UNE GESTION RÉUSSIE DU RENDEMENT ET LA POURSUITE DES MEILLEURES PRATIQUES –

Cette séance se penchera sur les questions qui surviennent dans le cadre de la conception et de la gestion des attentes en matière de rendement des décideurs statutaires. Nous comptons étudier les principes de base d'un examen du rendement de la perspective de la direction afin de favoriser une appréciation des outils et structures de base impliqués dans ce processus; nous présenterons également l'expérience acquise par des tribunaux spécifiques aux États-Unis et au Canada qui ont tenté de mettre en oeuvre et gérer des systèmes d'examen du rendement. Une séance interactive demandera aux participants d'identifier les éléments d'un système de gestion du rendement à succès dans le contexte de leur tribunal particulier.

Conférencier principal

- **M. Gilles Paquet**, Professeur émérite et chercheur supérieur attaché à l'université, Université d'Ottawa, Canada;

Panélistes :

- **Juge en chef Bruce Johnson**, Minnesota, É.-U.;
- **Ann Marshall Young**, Federal Nuclear Regulatory Commission, Washington, D.C., É.-U.

2e VOLET – L'ÉTHIQUE POUR LES DÉCIDEURS : DE L'INTUITION À L'APPLICATION – UN ATELIER DE « FORMATION DES FORMATEURS » :

Cet atelier très participatif d'un jour est conçu particulièrement pour les membres de tribunaux, les juges administratifs et les magistrats, ainsi que les conseillers juridiques et d'autres intervenants qui comptent assurer une formation en éthique au sein de leur propre tribunal. Les participants examineront divers scénarios et leur application pratique dans le cadre de séances de simulation, en débutant par une conscientisation et l'identification des enjeux, et en terminant par un examen des aspects pratiques de la formation dans le contexte d'un tribunal.

Parmi les sujets traités, citons :

- Dégager les enjeux réels

- Établir une conformité au sein du tribunal, sans toutefois porter atteinte à l'autonomie du processus décisionnel
- Aider les collègues à identifier et à trancher les enjeux d'éthique potentiels ou réels
- Choisir des stratégies de formation dans le contexte d'un tribunal.

CET ATELIER DURE UNE JOURNÉE ENTIÈRE.

James A. Ogilvy, Membre, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa, Canada;

Animateurs :

- **Catherine Kennedy**, Membre du conseil, Section d'appel de la Commission nationale de libération conditionnelle, Ottawa, Canada;
- **Martine Richard**, Avocate-conseil, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, Ottawa, Canada;
- **Magistrat Rubén Minutti Zanatta**, Tribunal de lo Contencioso Administrativo del Distrito Federal, Mexico, Mexique.

3e VOLET – LES RÈGLES – LEUR UTILITÉ ET LEUR ABUS –

Joignez-vous à notre panel d'experts de tribunaux et participez à un atelier approfondi sur les règles. Les sujets abordés comprendront : une discussion des principes de gestion du risque, c'est-à-dire, les critères gouvernant le choix d'une règle, d'un règlement ou d'une instruction relative à la pratique; l'adoption d'un premier ensemble de règles, notamment les consultations préliminaires et les moyens d'assurer l'acceptation des utilisateurs; l'application des règles; et la modification des règles en vigueur. Comment peut-on déterminer les règles qui s'imposent? Peut-on éviter que les règles rendent les débats trop techniques? En l'absence d'un règlement général régissant les techniciens juridiques, les règles peuvent-elles servir à favoriser une conduite appropriée et à empêcher l'abus du processus?

Conférenciers :

- **Bob Butterworth**, Vice-président, Commission de révision de l'évaluation foncière, Ontario, Canada;
- **Krista Daley**, Avocate générale, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Ontario, Canada; **David Draper**, Directeur de l'arbitrage, Commission des services financiers de l'Ontario, Ontario, Canada;
- **John Higgins**, Conseiller juridique, Commission de l'information et de la protection de la vie privée/Ontario, Ontario, Canada;
- **Robert Owen**, Vice-président, Commission des affaires municipales de l'Ontario, Ontario, Canada;
- **Carole Prest**, Avocate pour la présidence, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Ontario, Canada.

12h00 à 13h00

DÉJEUNER PRÉVU POUR LES DÉLÉGUÉS

13h00 à 16h00

1er VOLET – L'APPRENTISSAGE À DISTANCE ET L'APPRENTISSAGE SUR LE WEB UTILISÉS COMME MOYENS DE FACILITER LA FORMATION ET LA COMPÉTENCE – QUELS EN SONT LES MODALITÉS ET LES ACQUIS –

Cette séance comporte une démonstration des différents genres d'apprentissage à distance et d'apprentissage sur le Web actuellement disponibles, ainsi qu'une explication des divers moyens utilisés pour présenter l'information et assurer la formation dans le contexte de l'arbitrage. Les présentateurs expliqueront : les modalités de la mise en pratique de ce genre d'enseignement au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde; les méthodes de présentation de l'aspect fond dans ces médias; les particularités de la mise en œuvre et de l'administration de cette méthode d'enseignement; et les applications futures éventuelles de l'apprentissage à distance et de l'apprentissage sur le Web.

Animateur :

- **Vladimir (Walter) A. Pylypchuk**, Avocat, Workers' Compensation Appeal Tribunal, Colombie-Britannique, Canada; Conférenciers principaux :

Conférencier principal:

- **Susan Lightstone**, Institut national de la magistrature, Ottawa, Canada; Démonstrateurs :
- **Ben Gianni**, Institut national de la magistrature, Ottawa, Canada;
- **Juge Jean Lytwyn**, Cour provinciale, Colombie-Britannique, Canada;
- **Ronald Friesen**, The Continuing Legal Education Society of British Columbia, Canada.

2e VOLET – L'ÉTHIQUE POUR LES DÉCIDEURS : DE L'INTUITION À L'APPLICATION – UN ATELIER DE « FORMATION DES FORMATEURS » :

Continuation de l'atelier du matin.

Conférencier principal :

- **James A. Ogilvy**, Member, Canadian International Trade Tribunal, Ottawa, Canada;

Animateurs :

- **Catherine Kennedy**, Membre du conseil, Section d'appel de la Commission nationale de libération conditionnelle, Ottawa, Canada;
- **Martine Richard**, Avocate-conseil, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, Ottawa, Canada;
- **Magistrat Rubén Minutti Zanatta**, Tribunal de lo Contencioso Administrativo del Distrito Federal, Mexico, Mexique.

3e VOLET – LA PLAIDOIRIE DEVANT LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS –

Quoique les tribunaux administratifs aient d'importantes caractéristiques en commun, non seulement l'un avec l'autre, mais également avec les cours de justice, leurs mandats et procédures présentent toutefois des distinctions importantes. Un panel d'avocats principaux comptant une expérience portant sur divers tribunaux réglementaires et tribunaux des droits présenteront leurs opinions en matière de stratégie et de présentation. Ils vous offriront la perspective de l'avocat des parties, de l'avocat des intervenants et de l'avocat du tribunal; et ensuite, le panel de présidents et vice-présidents révélera les arguments qu'il juge convaincants (ou non!)

Conférenciers :

- **Matthew Garfield**, Président, Tribunal des droits de la personne, Ontario, Canada;
- **Knox Henry**, Vice-président, Tribunal de l'environnement, Ontario, Canada;
- **Pat Moran**, Avocat, Commission de l'énergie de l'Ontario, Canada;
- **Margot Priest**, Réviseur-chef, Révision de la protection de l'environnement Canada;
- **Beth Symes**, Eberts Symes Steet Pinto & Jull, Toronto, Canada;
- **Robert B. Warren**, WeirFoulds, Toronto, Canada.

Pour s'inscrire aux ateliers de formation après congrès, veuillez voir **Inscription au congrès**.

Notez que le nombre de places pour les ateliers est limité. Les personnes qui s'inscrivent seulement aux ateliers après congrès n'ont pas accès au 3e Congrès international à moins d'être dûment inscrit au congrès.

Pour plus de renseignements, prière de voir **Inscription au congrès**.

Mis à jour le 4 février 2004